



18 rue du Hamel
CS 11616
33080 Bordeaux Cedex

Bordeaux, le 21 février 2023

[DIR/JPF/02-2023 n°11]

La Rectrice de la Région académique
de Nouvelle-Aquitaine
Rectrice de l'académie de Bordeaux
Chancelière des Universités de Nouvelle-Aquitaine,

à

Mesdames et Messieurs les membres du conseil d'administration

Objet : Conseil d'administration du CROUS

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le prochain conseil d'administration du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires de Bordeaux aura lieu le :

Mardi 14 mars à 10h00

Rectorat de l'académie de Bordeaux
Salle Samuel Paty
5 rue Joseph de Carayon-Latour à Bordeaux

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 15 décembre 2022
2. Point d'information du Directeur général
3. Rapport de gestion et compte financier de l'exercice 2022
4. Tarifs
5. Délégations d'attributions accordées au Directeur général du Crous de Bordeaux-Aquitaine
6. Règlement intérieur en résidence
7. Conventions et avenants aux conventions :
 - a. Conventions d'attribution de subvention 2023 :
 1. Syndicat CGT
 2. Syndicat FO
 3. Syndicat SGEN-CFDT
 - b. Avenants aux conventions de location :
 1. Résidence Pierre Gilles de Gennes - Aquitanis
 2. Résidence les Lumières – Aquitanis
 3. Résidence Joséphine Baker - Domofrance
8. Admissions en non-valeur

9. Politique archives (pour information)

En cas d'empêchement, je vous serais reconnaissant de bien vouloir demander à votre suppléant de vous remplacer lors de cette réunion et de lui transmettre, le moment venu, les documents qui vous sont adressés.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les Administrateurs, mes salutations distinguées.

Pour la Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine
Chancelière des universités et par délégation,
Le Recteur délégué à l'Enseignement Supérieur,
la Recherche et l'Innovation,



Claudio GALDERISI